

LYNPARZA (Olaparib) : Comprimés et gélules NE sont PAS substituables Risque d'erreurs médicamenteuses en lien avec une nouvelle forme pharmaceutique

Information destinée aux oncologues, médecins compétents en cancérologie, pharmaciens hospitaliers et officinaux

La formulation comprimé de LYNPARZA (olaparib) est disponible depuis le 11 juin 2019 en Pharmacies à Usage Intérieur (PUI) et en pharmacie d'officine.

La formulation gélule de LYNPARZA (olaparib) est disponible en PUI et en pharmacie d'officine.

LYNPARZA gélules et LYNPARZA comprimés NE sont PAS substituables sur une base de milligramme à milligramme en raison des différences de posologie et de biodisponibilité de chaque formulation

Afin d'éviter les erreurs médicamenteuses :

- les prescripteurs doivent spécifier la formulation et le dosage de LYNPARZA sur chaque prescription
- les pharmaciens doivent s'assurer que la formulation et la dose correctes sont dispensées aux patients.
- informer les patients sur la dose exacte à prendre pour les gélules ou les comprimés et leur remettre le document: "Information pour les patients: LYNPARZA (OLAPARIB) : NOUVELLE FORMULATION DISPONIBLE EN COMPRIMES PELLICULES".
Pour les patientes passant de la forme gélule à la forme comprimé (ou inversement), expliquer la différence de doses en milligrammes pour les deux formes pharmaceutiques.

Information pour les patients: LYNPARZA (OLAPARIB) : NOUVELLE FORMULATION DISPONIBLE EN COMPRIMES PELLICULES

LYNPARZA (Olaparib) : Comprimés et gélules NE sont PAS substituables Risque d'erreurs médicamenteuses en lien avec une nouvelle forme pharmaceutique - Lettre aux professionnels de santé